

La demande d'arrêté d'occupation du domaine public et/ou la demande d'arrêté de stationnement doit(vent) être déposée(s) à l'**accueil de la Mairie** - 37 Place Brévière – 76440 FORGES-LES-EAUX ou **transmise à la Police Municipale par mail** à [policemunicipale@forgesleseaux.fr](mailto:policemunicipale@forgesleseaux.fr) (mettre en objet : Demande d'arrêté) au plus tard **3 semaines avant la date prévue** \*

Pour la demande de permission de voirie pour la création d'ouverture sur le domaine public communale ou création d'un bateau, la demande doit être transmise au moins **2 mois avant le début des travaux\*** au service urbanisme de la mairie pour instruction ou par mail à [urbanisme.forgesleseaux@gmail.com](mailto:urbanisme.forgesleseaux@gmail.com).

*\*délai à compter de la réception de cette demande dûment remplie accompagnée de toutes les pièces demandées.*

**Documents à fournir obligatoirement avec la demande** : un plan de masse coté, un plan d'intégration, une notice descriptive du projet ainsi que des photos environnement proche et environnement lointain du lieu des travaux.

**Attention**

Le service instructeur se réserve le droit de refuser l'instruction de la demande dans les cas suivants :

- *délai minimum de dépôt non respecté,*
- *demande incomplète (mauvaise complétude de l'imprimé, pièces jointes insuffisantes ou manquantes).*

<b>LOCALISATION DE L'IMMEUBLE/DE L'OCCUPATION / CONCERNE(E)</b>	
Nom et Prénom du propriétaire :	
Rue :	N°
N° cadastre (facultatif sauf pour les permissions de voirie) :	

Si le demandeur est un particulier (Tous les champs doivent obligatoirement être complétés)	Si le demandeur est une entreprise (Tous les champs doivent obligatoirement être complétés)
Nom :	Dénomination :
Prénom :	Raison sociale :
Adresse du demandeur : N° Rue	N° SIRET (Obligatoire) :
Code Postal :	Nom du responsable du chantier :
Ville :	Adresse de l'entreprise : N° Rue
Tel et/ou Portable :	Code Postal :
Adresse Mail :	Ville :
	Tel :
	Portable :
	Adresse Mail :

**NATURE DE L'OCCUPATION :**

**SUR CHAUSSEE**

**SUR TROTTOIR**

- Pose de benne : surface : m<sup>2</sup>
- Dépôt de matériaux : surface : m<sup>2</sup>
- Clôture de chantier ml\* :
- Pose d'échafaudage au sol :  
Dimensions : Longueur ml\* – largeur depuis façade : ml\*  
Possibilité passage piétons en dessous : oui  - non
- Pose d'échafaudage en pont/suspendu pour conserver un accès sur trottoir :  
Dimensions : Longueur ml\* – largeur depuis façade : ml\*
- Réservation places de stationnement : livraisons, déménagement, : Nombre de places :
- Stationnement divers pour travaux (camions, engins de chantier, goulottes gravats) : m<sup>2</sup>
- Camion grue-Nacelle- Engins de levage, montes charges : ml\* surface en m<sup>2</sup> :
- Terrasse sur domaine public<sup>1</sup> : Longueur ml\* largeur depuis façade : ml\*  
hauteur du plancher : matériaux : coloris :  
besoin d'encrage : oui  non  (attention si oui une DICT devra être faite)

**\*mètre linéaire**

Autre<sup>1</sup> :

Selon le projet :  
Longueur ml\* largeur depuis façade : ml\*

Détailler votre projet (si pas assez de place vous pouvez le faire sur papier libre) :

☞ : En cas d'excavation ou de percement une DICT devra être faite

<p><b><u>TRAVAUX :</u></b></p> <p>1-NATURE /OBJET :</p> <p>2- Date de commencement des travaux :</p> <p>3- Date de fins travaux :</p>	<p>Nom, Prénom, adresse du Bénéficiaire si pas le demandeur :</p> <p><b><u>NOTA :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toute modification de la durée des travaux devra être signalée au moins 15 jours avant aux Services Techniques et à la mairie.</b></li> <li>- <b>Toute modification de date devra faire l'objet d'une nouvelle demande.</b></li> </ul>
---	---

**Attention :** pour toute demande d'occupation du domaine public ou pour un arrêté de stationnement (déménagement, pose d'échafaudages etc.), **l'autorisation devra être affichée par vos soins à proximité de l'emplacement, 48 heures avant le jour J** (exemple : si vous commencez les travaux le 03 janvier, l'affichage doit être mis à partir du 1<sup>er</sup> janvier).

**La signalisation et la sécurisation du site seront également à votre charge.**

Fait à :

Le :

**Signature du demandeur :**

*Cadres Réservés à l'administration*

<p><i>Avis de l'instructeur :</i></p> <p><i>Commentaire ou recommandation :</i></p>	<p><i>Visas de l'instructeur :</i></p>
<p><i>Avis de l'autorité</i></p> <p><i>Commentaire ou recommandation</i></p>	<p><i>Visas de l'autorité :</i></p>

La Mairie de Forges-les-Eaux est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de votre demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Ce traitement a pour finalité la gestion de cette demande et repose sur le respect d'une obligation légale. Il n'est accessible qu'aux services de la Mairie de Forges-les-Eaux et est conservé durant cinq ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant au délégué à la protection des données de la Mairie de Forges-les-Eaux : [dpd@cdg76.fr](mailto:dpd@cdg76.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.